



➤ Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 31 mars 2015

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Délibération n° 2016-03-01 :

Budget principal Ville – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Délibération n° 2016-03-02 :

Budget principal Ville – Budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-03-03 :

Budget annexe Bâtiment industriel – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Délibération n° 2016-03-04 :

Budget annexe Bâtiment industriel – Budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-03-05 :

Budget annexe Zones d'Activités – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Délibération n° 2016-03-06 :

Budget annexe Zones d'Activités – Budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-03-07 :

Budget annexe Cinéma – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Délibération n° 2016-03-08 :

Budget annexe Cinéma – Budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-03-09 :

Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Délibération n° 2016-03-10 :

Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital – Budget primitif 2016.

Délibération n° 2016-03-11 :

Fixation des taux de la fiscalité 2016.

Délibération n° 2016-03-12 :

Tarifification des services publics 2016 – Centre nautique.

Délibération n° 2016-03-13 :

Tarifification des services publics 2016 – Service de la Direction des Affaires Culturelles – Location de la salle du Quai des Arts.

Délibération n° 2016-03-14 :

Tarifification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service Programmation culturelle.

Délibération n° 2016-03-15 :

Tarifification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service Lecture publique.

Délibération n° 2016-03-16 :

Tarifification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre.

Délibération n° 2016-03-17 :

Tarifification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service Notre Histoire, musée de Rumilly.

Délibération n° 2016-03-18 :

Subventions aux associations dites de loisirs et diverses et relevant du secteur de l'économie au titre de l'exercice 2016.

Délibération n° 2016-03-19 :

Subvention de fonctionnement à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien au titre de l'exercice 2016.

Délibération n° 2016-03-20 :

Visio entretien au sein de l'Espace emploi formation de Rumilly – Convention à intervenir entre Pôle emploi et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2016-03-21 :

Visio entretien au sein de l'Espace emploi formation de Rumilly – Convention à intervenir entre la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2016-03-22 :

Subvention à l'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly au titre de l'exercice 2016.

Délibération n° 2016-03-23 :

Subventions à différents organismes et associations au titre de l'exercice 2016.

Délibération n° 2016-03-24 :

Convention de mise à disposition des services « Espaces verts » et « Propreté et manifestations » de la Commune de Rumilly à la Commune de Marcellaz-Albanais à intervenir entre la Commune de Marcellaz-Albanais et la Commune de Rumilly.

Délibération n° 2016-03-25 :

Acquisition de parcelles sises rue de la Curdy.

Délibération n° 2016-03-26 :

Marché public de location et de maintenance de photocopieurs – Approbation d'une convention de constitution d'un groupement de commandes à intervenir entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Rumilly – Désignation des représentants de la Commune de Rumilly au sein de la commission ad hoc du groupement de commandes.



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-01

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget principal Ville - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget principal de la Ville pour l'exercice 2016.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2016 s'établissent comme suit :

| REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 31 mars 2016 (avant approbation du compte administratif 2015 – article L2311-5 du CGCT) | |
|---|---------------------------------|
| Résultat de fonctionnement N-1 | |
| A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 3 252 541,86 euros |
| B Résultats antérieurs reportés (par délibération du 26/03/2015 sur l'affectation du résultat 2014), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 1 607 972,51 euros |
| C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) | + 4 860 514,37 euros |
| D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) | |
| R 001(excédent de financement) | + 1 477 635,29 euros |
| E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement | - 3 397 945, 23 euros |
| Excédent de financement (1) | |
| Besoin de financement F | = D + E 1 920 309,94 euros |
| REPRISE ANTICIPEE = H | 4 860 514,37 euros |
| 1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F | 3 472 000,00 euros |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G) | 1 388 514,37 euros |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | |

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 du budget principal comme indiquée ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,

Première Adjointe au Maire



Darbony



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-02

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget principal Ville – Budget primitif 2016

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget principal de la Ville pour l'exercice 2016.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Le projet de budget primitif 2016 du budget principal de la Ville a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 24 mars 2016.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2016, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général..... 4 100 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés 9 990 000,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 5 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY – M. BRUNET – Mme AFFAGARD).

Chapitre 014 – Atténuation de produits940 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion..... 2 948 835,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY) – 2 contre (M. BRUNET – Mme AFFAGARD).

Chapitre 66 – Charges financières.....380 300,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 67 –Charges exceptionnelles724 300,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues552 679,37 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 042 – Opérations d'ordres entre sections770 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 3 460 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 23 866 114,37 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes..... 1 298 000,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 5 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY – M. BRUNET – Mme AFFAGARD).

Chapitre 73 – Impôts et taxes 16 554 000,00 euros
Vote : Approbation par 26 voix pour – 5 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY – M. BRUNET – Mme AFFAGARD).

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations 3 842 800,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante392 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 013 – Atténuations de charges138 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 76 – Produits financiers13 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels50 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions185 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections4 800,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté 1 388 514,37 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 23 866 114,37 euros

Section d'investissement – Dépenses

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 89 455,57 euros | 94 600,00 euros | 184 055,57 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 204 – Immobilisations incorporelles | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 27 758,24 euros | 21 500,00 euros | 49 258,24 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 21 – Immobilisations corporelles | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 704 513,09 euros | 1 403 100,00 euros | 2 107 613,09 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 10 – Equipements sportifs | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 69 837,58 euros | 151 700,00 euros | 221 537,58 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 11 - Boulodrome | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 40 000,00 euros | 0,00 euro | 40 000,00 euros |

| Opération 12 – Aménagement zones de loisirs et aires de jeux | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 105 000,00 euros | 105 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 13 – Salle de boxe | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 600 000,00 euros | 600 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 25 – Patrimoine culturel | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 87 297,95 euros | 0,00 euro | 87 297,95 euros |

| Opération 29 – VRD Equipements de quartiers | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 480 000,00 euros | 480 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 31 – Ecole primaire | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 19 328,82 euros | 690 000,00 euros | 709 328,82 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 42 – Patrimoine scolaire | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 233 000,00 euros | 233 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 44 – Rénovation urbaine du centre-ville | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 123 318,08 euros | 0,00 euro | 123 318,08 euros |

| Opération 51 – Voirie communale extra-muros | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 475 000,00 euros | 475 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 52 – NTIC dont fibre optique | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 22 087,68 euros | 0,00 euro | 22 087,68 euros |

| Opération 53 – Contrôle d'accès | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 22 768,17 euros | 82 500,00 euros | 105 268,17 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 54 – Requalification du boulevard VRD secteur du nouvel hôpital | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 45 417,02 euros | 0,00 euro | 45 417,02 euros |

| Opération 58 – Réseaux eaux pluviales | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 1 550 533,77 euros | 0,00 euro | 1 550 533,77 euros |

| Opération 59 – Déplacements doux | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 30 000,00 euros | 30 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 61 – Opérations accessibilité PMR | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 158 071,70 euros | 268 000,00 euros | 426 071,70 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 62 – Améliorations énergétiques | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 129 528,41 euros | 200 000,00 euros | 329 528,41 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 66 – Aménagement VRD secteur zone du Crêt | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 160 000,00 euros | 2 000 000,00 euros | 2 160 000,00 euros |

Vote : Approbation par 26 voix pour – 5 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY – M. BRUNET – Mme AFFAGARD).

| Opération 67 – VRD zones conteneurs OM | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 22 469,64 euros | 2 100,00 euros | 24 569,64 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Opération 68 – Aménagement des berges des rivières | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 238 706,00 euros | 0,00 euro | 238 706,00 euros |

| Chapitre 16 – Capital des emprunts | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 905 000,00 euros | 905 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 27 – Autres immobilisations financières | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 175 000,00 euros | 175 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 020 – Dépenses imprévues d'investissement | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 171 390,06 euros | 171 390,06 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 040 – Opérations d'ordre transfert entre sections | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 4 800,00 euros | 4 800,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 3 511 091,72 euros | 8 092 690,06 euros | 11 603 781,78 euros |

| | |
|---|----------------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 11 603 781,78 euros |
|---|----------------------------|

Section d'investissement – Recettes

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 13 – Subventions d'investissement | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 113 146,49 euros | 1 180 000,00 euros | 1 293 146,49 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 10 – Dotations, fonds divers, réserves | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 570 000,00 euros | 570 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 3 472 000,00 euros | 3 472 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 27 – Autres immobilisations financières | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 34 000,00 euros | 34 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 024 – Produits des cessions | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 527 000,00 euros | 527 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 3 460 000,00 euros | 3 460 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 770 000,00 euros | 770 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 113 146,49 euros | 10 013 000,00 euros | 10 126 146,49 euros |

| | |
|---|---------------------------|
| Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté | 1 477 635,29 euros |
|---|---------------------------|

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| | |
|---|----------------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 11 603 781,78 euros |
|---|----------------------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-03

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe bâtiment industriel - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe bâtiment industriel de la Ville pour l'exercice 2016.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2016 s'établissent comme suit :

| REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 31 mars 2016 (avant approbation du compte administratif 2015 – article L2311-5 du CGCT) | |
|--|----------------------------|
| Résultat de fonctionnement N-1 | |
| A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 16 158,96 euros |
| B Résultats antérieurs reportés (par délibération du 26/03/2015 sur l'affectation du résultat 2014), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 41 136,16 euros |
| C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) | + 57 295,12 euros |
| D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) | |
| R001(excédent de financement) | + 631 434,58 euros |
| E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement | 5 473,60 euros |
| Excédent de financement (1) | |
| Excédent de financement F | = D + E + 625 960,98 euros |
| REPRISE ANTICIPEE = H | 57 295,12 euros |
| 1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F | 0,00 euros |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G) | 57 295,12 euros |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | |

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe du bâtiment industriel comme indiquée ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,


Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-04

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe bâtiment industriel – Budget primitif 2016

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe du bâtiment industriel pour l'exercice 2016.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Le projet de budget primitif 2016 du budget annexe du bâtiment industriel a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 24 mars 2016.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2016, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....105 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 66 – Charges financières.....750,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 68 – Dotations aux provisions.....30 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues545,12 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections25 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT161 295,12 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté57 295,12 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes.....8 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.....96 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT161 295,12 euros

Section d'investissement - Dépenses

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 21 – Immobilisations corporelles | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 5 473,60 euros | 565 960,98 euros | 571 434,58 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 16 – Emprunts | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 85 000,00 euros | 85 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 5 473,60 euros | 650 960,98 euros | 656 434,58 euros |

| | |
|---|-------------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 656 434,58 euros |
|---|-------------------------|

Section d'investissement – Recettes

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 25 000,00 euros | 25 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 25 000,00 euros | 25 000,00 euros |

| | |
|--|-------------------------|
| Chapitre 001 – Excédent reporté | 631 434,58 euros |
|--|-------------------------|

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| | |
|---|-------------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 656 434,58 euros |
|---|-------------------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-05

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Zones d'activités - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Zones d'activités pour l'exercice 2016.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2016 s'établissent comme suit :

| REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 31 mars 2016 <i>(avant approbation du compte administratif 2015 – article L2311-5 du CGCT)</i> | |
|---|---------------------------|
| Résultat de fonctionnement N-1 | |
| A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 134 988,34 euros |
| B Résultats antérieurs reportés (par délibération du 26/03/2015 sur l'affectation du résultat 2014), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 28 425,96 euros |
| C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) | + 163 414,30 euros |
| D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) | |
| R001 (excédent de financement) | + 25 630,10 euros |
| E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) | |
| Besoin de financement | - 25 630,10 euros |
| Excédent de financement (1) | |
| Besoin de financement F | = D + E 0,00 euros |
| REPRISE ANTICIPEE = H | 163 414,30 euros |
| 1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F | 0,00 euros |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G) | 163 414,30 euros |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | |

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe des Zones d'activités comme indiquée ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,

Première Adjointe au Maire






Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-06

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Zones d'activités – Budget primitif 2016

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe des zones d'activités pour l'exercice 2016.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Le projet de budget primitif 2016 du budget annexe des zones d'activités a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 24 mars 2016.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2016, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....25 914,30 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement512 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT537 914,30 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté163 414,30 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes.....374 500,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT537 914,30 euros

Section d’investissement - Dépenses

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 23 – Immobilisations en cours | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 25 630,10 euros | 512 000,00 euros | 537 630,10 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 25 630,10 euros | 512 000,00 euros | 537 630,10 euros |

| | |
|---|-------------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D’INVESTISSEMENT CUMULEES | 537 630,10 euros |
|---|-------------------------|

Section d’investissement – Recettes

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 512 000,00 euros | 512 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 512 000,00 euros | 512 000,00 euros |

| | |
|--|------------------------|
| Chapitre 001 – Excédent reporté | 25 630,10 euros |
|--|------------------------|

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| | |
|---|-------------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 537 630,10 euros |
|---|-------------------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-07

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Cinéma - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Cinéma pour l'exercice 2016.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2016 s'établissent comme suit :

| REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 31 mars 2016 (avant approbation du compte administratif 2015 – article L2311-5 du CGCT) | | |
|--|---------|---------------------------|
| Résultat de fonctionnement N-1 | | |
| A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | | + 751 024,83 euros |
| B Résultats antérieurs reportés (par délibération du 26/03/2015 sur l'affectation du résultat 2014), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | | + 1 055,64 euros |
| C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) | | + 752 080,47 euros |
| D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) | | |
| R001(excédent de financement) | | + 1 918 796,77 euros |
| E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement | | - 2 661 377,97 euros |
| Excédent de financement (1) | | |
| Besoin de financement F | = D + E | 742 581,20 euros |
| REPRISE ANTICIPEE = H | | 752 080,47 euros |
| 1) Prévission d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F | | 751 500,00 euros |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G) | | 580,47 euros |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | | |

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe du cinéma comme indiquée ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,

Darb
Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-08

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe cinéma – Budget primitif 2016

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe cinéma pour l'exercice 2016.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Le projet de budget primitif 2016 du budget annexe Cinéma a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 24 mars 2016.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2016, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....20 300,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante74 650,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 66 – Charges financières.....33 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 022 – Dépenses imprévues7 630,47 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement407 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT542 580,47 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté580,47 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes.....2 500,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 74 – Dotations et participations500 000,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.....39 500,00 euros
Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT542 580,47 euros

Section d'investissement - Dépenses

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 21 – Immobilisations corporelles | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 1 000,00 euros | 0,00 euro | 1 000,00 euros |

| Chapitre 23 – Immobilisations en cours | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 3 323 377,97 euros | 300 918,80 euros | 3 624 296,77 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 16 – Emprunts | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 120 000,00 euros | 120 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 3 324 377,97 euros | 420 918,80 euros | 3 745 296,77 euros |

| | |
|---|---------------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 3 745 296,77 euros |
|---|---------------------------|

Section d'investissement – Recettes

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 13 – Subventions d'investissement | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 663 000,00 euros | 5 000,00 euros | 668 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 751 500,00 euros | 751 500,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 407 000,00 euros | 407 000,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 663 000,00 euros | 1 163 500,00 euros | 1 826 500,00 euros |

| | |
|--|---------------------------|
| Chapitre 001 – Excédent reporté | 1 918 796,77 euros |
|--|---------------------------|

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| | |
|---|---------------------------|
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 3 745 296,77 euros |
|---|---------------------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-09

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital pour l'exercice 2016.

Dans l'attente de l'approbation du compte administratif et du compte de gestion établi par le Comptable du Trésor conforme aux écritures, les résultats repris, de manière anticipée, dans ce budget primitif 2016 s'établissent comme suit :

| REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS Délibération du 31 mars 2016 (avant approbation du compte administratif 2015 – article L2311-5 du CGCT) | |
|--|------------------------------|
| Résultat de fonctionnement N-1 | |
| A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | + 72 500,00 euros |
| B Résultats antérieurs reportés, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 0,00 euros |
| C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) | - 72 500,00 euros |
| D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) | - 59 504,71 euros |
| R001(excédent de financement) | |
| E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement | -12 995,29 euros |
| Excédent de financement (1) | |
| Besoin de financement F | = D + E 72 500,00 euros |
| REPRISE ANTICIPEE = H | 72 500,00 euros |
| 1) Prévission d'affectation en réserves R 1068 G=couverture obligatoire du besoin de financement F | 72 500,00 euros |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) (Si C>F, H=C-G) | 0,00 euros |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | |

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

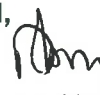
Par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY), LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital comme indiquée ci-dessus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-10

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Aménagement du site de l'hôpital – Budget primitif 2016

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Par délibération en date du 03 mars 2016, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget annexe Aménagement du site de l'hôpital pour l'exercice 2016.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Le projet de budget primitif 2016 du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital a été débattu par la commission « Finances / Développement interne », réunie le 24 mars 2016.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2016, **LE CONSEIL MUNICIPAL PROCEDE au vote dudit budget** comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....30 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT30 000,00 euros

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre 74 – Dotations et participations30 000,00 euros

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....30 000,00 euros

Section d'investissement – Dépenses

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles | | |
|--|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 12 995,29 euros | 0,00 euro | 12 995,29 euros |

| Total | | |
|---|--|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 12 995,29 euros | 0,00 euro | 12 995,29 euros |

| | |
|---------------------------------------|------------------------|
| Chapitre 001 – Déficit reporté | 59 504,71 euros |
|---------------------------------------|------------------------|

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| | |
|---|------------------------|
| TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | 72 500,00 euros |
|---|------------------------|

Section d'investissement – Recettes

*Il est précisé que les votes portent sur les montants
« Budget primitif 2016 – Propositions nouvelles ».*

| Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés | | |
|--|---|----------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles (vote) | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 72 500,00 euros | 72 500,00 euros |

Vote : Approbation par 28 voix pour – 3 abstentions (M. MORISOT – Mme ALMEIDA – M. CLEVY).

| Total | | |
|---|--|-----------------------------------|
| Reste A Réaliser 2015 à reporter en 2016 | Budget Primitif 2016 Propositions nouvelles | Total général crédits 2016 |
| 0,00 euro | 72 500,00 euros | 72 500,00 euros |
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES | | 72 500,00 euros |

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché,

Danièle DARBON,



Première Adjointe au Maire





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-11

Nature : 7. Finances locales – 7.2. Fiscalité

Objet : Fixation des taux de la fiscalité 2016

Rapporteur : M. Danièle DARBON, Adjoint au Maire

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 03 mars 2016 et conformément à la proposition de budget primitif 2016, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir voter les taux de la fiscalité directe 2016 sans augmentation par rapport à 2015.

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 26 voix pour, 5 abstentions (M. MORISOT, Mme ALMEIDA, M. CLEVY, M. BRUNET, Mme AFFAGARD) vote comme suit les taux de la fiscalité directe 2016 :

| | |
|---------------------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 18,22 % |
| - Taxe foncière sur le bâti | 12,12 % |
| - Taxe foncière sur le non bâti | 41,04 % |

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-12

Nature : 7. Finances locales -7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Centre nautique

Rapporteur : M. Raymond FAVRE, Adjoint au Maire

Les tarifs du centre nautique comprennent les prix d'entrée, les abonnements, les cartes de saison, les leçons de natation et les cours d'aquagym.

La Ville a investi près de 160 000,00 euros dans la rénovation des revêtements des bassins écoles et pataugeoire en 2015 et dans le grand bassin en 2016.

Une revalorisation des tarifs, tenant compte à la fois de l'investissement réalisé et d'un souhait de pratiquer des tarifs arrondis, est proposée dans le tableau ci-dessous. Les tarifs, même revalorisés, restent en-deçà de la moyenne des tarifs pratiqués dans les autres bassins de la région.

Les tarifs en vigueur au centre nautique de Rumilly sont les plus bas du département. A titre d'exemple, la Communauté d'Agglomération d'Annecy a harmonisé les tarifs de l'ensemble des centres nautiques de l'agglomération Annécienne. L'entrée adulte est de 4,30 euros et celle pour un enfant est de 3,30 euros. Le coût des leçons de natation individuelles s'élève à 190,00 euros et celui des leçons collectives est de 100,00 euros.

Dans le cadre de la politique sportive volontariste en direction de la jeunesse, il est proposé de ne pas augmenter le prix d'entrée pour les jeunes (1,50 euros) afin de favoriser l'accès au plus grand nombre. Ce tarif n'a pas augmenté depuis 2013.

Les tarifs adultes à l'unité, par 10 et pour la saison, sont les plus revalorisés.

Aussi, les cours d'aquagym, initiés pour la première fois en 2013, n'ont pas connu un grand succès. Il est proposé de reconduire les séances découvertes gratuites afin d'encourager le développement de cette activité.

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la nouvelle grille tarifaire du centre nautique telle qu'elle figure ci-dessous, étant précisé que tous ces éléments entreront en vigueur à compter du 18 avril 2016 (date des inscriptions aux leçons de natation) :

| | 2015 (en euros) | 2016 (en euros) |
|--|-----------------|-----------------|
| Entrée adulte | 2,70 | 3,00 |
| Entrée enfant | 1,50 | 1,50 |
| Abonnement Adulte (10 indivisible) | 19,10 | 21,00 |
| Abonnement Enfant (10 indivisible) | 11,40 | 12,00 |
| Carte saison Adulte | 67,40 | 73,00 |
| Carte saison Enfant | 34,70 | 35,00 |
| Carte club Nautic | 24,00 | 25,00 |
| Carte famille | 166,00 | 167,00 |
| Colonie ou groupe | 0,80 | 1,00 |
| leçon individuelle à l'unité | 14,00 | 15,00 |
| Leçon individuelle x10 | 120,60 | 121,00 |
| Leçon collective x10 | 77,40 | 78,00 |
| Cours aquagym à l'unité | 9 | 9,00 |
| Cours aquagym x 10 | 80,40 | 81,00 |
| Cours aquagym de découverte Période | | Gratuit |

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-13

Nature : 7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Service de la Direction des Affaires Culturelles – Locations de la salle du Quai des Arts

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

La Direction des Affaires Culturelles comprend quatre services (service Programmation culturelle – service Lecture publique – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre – service musée) qui recouvrent cinq grilles tarifaires : une par service ainsi que la location de la salle du Quai des Arts.

Tous ces services fonctionnent sur un principe de saisonnalité rythmé par la rentrée scolaire. Le vote des tarifs applicables à la nouvelle saison 2016 – 2017 doit être anticipé en mars afin de prévoir les nouveaux supports de communication.

Du fait que :

- l'inflation est quasiment nulle,
- l'augmentation annuelle de 2 % de tous les tarifs appliquée jusque-là est peu sensible du fait de la règle de l'arrondi,
- un travail de fond sur l'ensemble des tarifs de la Commune est attendu en 2016 pour effet à compter de 2017,

Il est proposé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs de la location de la salle de spectacles du Quai des Arts pour la saison 2016 – 2017,

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

Conformément à cette proposition, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

VOTE les tarifs de la location de la salle de spectacles du Quai des Arts tels qu'ils figurent ci-dessous :

RUMILLIENS

Tarifs
2016/2017

A) MANIFESTATIONS CULTURELLES GRATUITES

| | | |
|---|------------|----------|
| Ecoles primaires privées, écoles primaires | 1 service | 181,00 € |
| publiques, associations, Ets scolaires secondaires, | 2 services | 362,00 € |
| C3R | 3 services | 539,00 € |

B) MANIFESTATIONS CULTURELLES PAYANTES

| | | |
|---|------------|----------|
| Ecoles primaires privées, écoles primaires | 1 service | 331,00 € |
| publiques, associations, Ets scolaires secondaires, | 2 services | 528,00 € |
| C3R | 3 services | 704,00 € |

C) MANIFESTATIONS NON CULTURELLES

| | | |
|-------------------|------------|------------|
| | 1 service | 586,00 € |
| Associations, C3R | 2 services | 1 110,00 € |
| | 3 services | 1 435,00 € |

D) MANIFESTATIONS CULTURELLES OU NON

| | | |
|---------------------|------------|------------|
| | 1 service | 586,00 € |
| Entreprises privées | 2 services | 1 110,00 € |
| | 3 services | 1 435,00 € |

EXTERIEURS

A) MANIFESTATIONS CULTURELLES GRATUITES

| | | |
|--|------------|----------|
| Ecoles primaires publiques et privées, | 1 service | 272,00 € |
| associations, collectivités territoriales (hors C3R) | 2 services | 536,00 € |
| | 3 services | 810,00 € |

B) MANIFESTATIONS CULTURELLES PAYANTES

| | | |
|--|------------|------------|
| Ecoles primaires publiques et privées, | 1 service | 496,00 € |
| associations, collectivités territoriales (hors C3R) | 2 services | 789,00 € |
| | 3 services | 1 051,00 € |

C) MANIFESTATIONS NON CULTURELLES

| | | |
|--|------------|------------|
| | 1 service | 875,00 € |
| Associations, Collectivités territoriales (hors C3R) | 2 services | 1 770,00 € |
| | 3 services | 2 154,00 € |

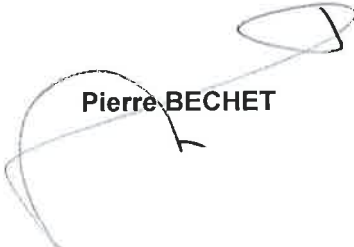
D) MANIFESTATIONS CULTURELLES OU NON

| | | |
|---------------------|------------|------------|
| | 1 service | 875,00 € |
| Entreprises privées | 2 services | 1 770,00 € |
| | 3 services | 2 154,00 € |

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-14

Nature : 7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service Programmation culturelle

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

La Direction des Affaires Culturelles comprend quatre services (service Programmation culturelle – service Lecture publique – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre – service musée) qui recouvrent cinq grilles tarifaires : une par service ainsi que la location de la salle du Quai des Arts.

Tous ces services fonctionnent sur un principe de saisonnalité rythmé par la rentrée scolaire. Le vote des tarifs applicables à la nouvelle saison 2016 – 2017 doit être anticipé en mars afin de prévoir les nouveaux supports de communication.

Du fait que :

- l'inflation est quasiment nulle,
- l'augmentation annuelle de 2 % de tous les tarifs appliquée jusque-là est peu sensible du fait de la règle de l'arrondi,
- un travail de fond sur l'ensemble des tarifs de la Commune est attendu en 2016 pour effet à compter de 2017,

Il est proposé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs du service Programmation culturelle pour la saison 2016 – 2017.

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

Conformément à cette proposition, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

VOTE les tarifs du service Programmation culturelle tels qu'ils figurent ci-dessous :

**Tarifs
2016/ 2017**

A) SPECTACLES TOUT PUBLICS

Billets à l'unité

| | |
|--|---------|
| Tarif plein | 17,00 € |
| Tarif partenaires | |
| Tarif réduit (-26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi, professionnels du spectacle) | 10,00 € |
| Tarif enfant (- 12 ans) | 7,00 € |
| Tarif groupe (/personne à partir de 10 avec règlement unique et pour au moins 3 spectacles de la saison) | 13,00 € |

Abonnements

(pour l'achat simultané d'un billet pour au moins 4 spectacles dont 1 fléché)

| | |
|--------------|---------|
| Tarif plein | 13,00 € |
| Tarif réduit | 7,00 € |

B) SPECTACLES FAMILIAUX

Billets à l'unité

| | |
|--|---------|
| Tarif plein | 10,00 € |
| Tarif partenaires | |
| Tarif réduit (-26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi, professionnels du spectacle) | 7,00 € |
| Tarif enfant (- 12 ans) | 4,00 € |
| Tarif groupe (/personne à partir de 10 avec règlement unique et pour au moins 3 spectacles de la saison) | 7,00 € |

Abonnements

(pour l'achat simultané d'un billet pour au moins 4 spectacles dont 1 fléché)

| | |
|--------------|--------|
| Tarif plein | 7,00 € |
| Tarif réduit | 4,00 € |

C) SPECTACLES DECOUVERTE

Billets à l'unité

| | |
|-------------------|--------|
| Toutes catégories | 5,00 € |
|-------------------|--------|

D) SPECTACLES DE RENOM

Tarifs
2016 / 2017

Billets à l'unité

| | |
|--|---------|
| Tarif plein | 25,00 € |
| Tarif partenaires | |
| Tarif réduit (-26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi, professionnels du spectacle) | 15,00 € |
| Tarif enfant (- 12 ans) | 10,00 € |
| Tarif groupe (/personne à partir de 10 avec règlement unique et pour au moins 3 spectacles de la saison) | 19,00 € |

Abonnements

(pour l'achat simultané d'un billet pour au moins 4 spectacles dont 1 fléché)

| | |
|--------------|---------|
| Tarif plein | 19,00 € |
| Tarif réduit | 10,00 € |

E) SPECTACLES SCOLAIRES

Résidents et jeunes scolarisés à RUMILLY

Billets à l'unité

| | |
|---|--------|
| Tarif scolaire primaire (<i>Maternelles & élémentaires</i>) | 3,00 € |
| Tarif scolaire secondaire (<i>Collège & Lycées</i>) | 5,00 € |

Non résidents à RUMILLY

Billets à l'unité

| | |
|---|--------|
| Tarif scolaire primaire (<i>Maternelles & élémentaires</i>) | 4,50 € |
| Tarif scolaire secondaire (<i>Collège & Lycées</i>) | 5,00 € |

F) DOUBLE PLATEAUX

Billets à l'unité

| | |
|--|---------|
| Tarif plein | 20,00 € |
| Tarif réduit (-26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi, professionnels du spectacle) | 12,00 € |
| Tarif enfant (- 12 ans) | 8,00 € |
| Tarif groupe (/personne à partir de 10 avec règlement unique et pour au moins 3 spectacles de la saison) | 15,00 € |

Abonnements

(pour l'achat simultané d'un billet pour au moins 4 spectacles dont 1 fléché)

| | |
|--------------|---------|
| Tarif plein | 15,00 € |
| Tarif réduit | 12,00 € |

G) AUTRES TARIFS

Spectacles exceptionnels

**A fixer au cas par cas par
délibération**

Spectacles découvertes

5,00 €

Spectacles dans le cadre du festival Régions en scène

2,00 €

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-15

Nature : 7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service

Lecture publique

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

La Direction des Affaires Culturelles comprend quatre services (service Programmation culturelle – service Lecture publique – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre – service musée) qui recouvrent cinq grilles tarifaires : une par service ainsi que la location de la salle du Quai des Arts.

Tous ces services fonctionnent sur un principe de saisonnalité rythmé par la rentrée scolaire. Le vote des tarifs applicables à la nouvelle saison 2016 – 2017 doit être anticipé en mars afin de prévoir les nouveaux supports de communication.

Du fait que :

- l'inflation est quasiment nulle,
- l'augmentation annuelle de 2 % de tous les tarifs appliquée jusque-là est peu sensible du fait de la règle de l'arrondi,
- un travail de fond sur l'ensemble des tarifs de la Commune est attendu en 2016 pour effet à compter de 2017,

Il est proposé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs du service Lecture publique pour la saison 2016 – 2017 hormis une augmentation des tarifs pour les non-rumilliens, ceux-ci représentant 40 % des abonnés. Cette proposition s'inscrit dans le cadre des économies budgétaires à réaliser suite à la baisse des dotations de l'Etat et se décline comme suit :

| | <u>2015-2016</u> | <u>2016-2017</u> |
|--|------------------|------------------|
| <u>ABONNEMENT ANNUEL RUMILLIENS ET JEUNES SCOLARISES A RUMILLY</u> | | |
| Tarif plein | 16,00 € | 16,00 € |
| Enfants de - de 12 ans | 5,50 € | 5,50 € |
| Tarif réduit (+ 12 ans et - 26 ans, bénéficiaires RSA-AAH, + de 65ans, demandeur d'emploi) | 7,70 € | 7,70 € |
| Collectivités (hors classes primaires de Rumilly) | 22,00 € | 24,00 € |

ABONNEMENT ANNUEL PUBLIC NON RESIDENT A RUMILLY

| | <u>2015 – 2016</u> | <u>2016 - 2017</u> |
|--|--------------------|--------------------|
| Tarif plein | 22,00 € | 24,00 € |
| Enfants de - de 12 ans | 8,00 € | 8,50 € |
| Tarif réduit (+ 12 ans et - 26 ans, bénéficiaires RSA-AAH,+ de 65 ans, demandeur d'emploi) | 10,50 € | 12,00 € |
| Collectivités | 22,00 € | 24,00 € |

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

Conformément à cette proposition, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

VOTE les tarifs du service Lecture publique tels qu'ils figurent ci-dessous :

RUMILLIENS ET JEUNES SCOLARISES A RUMILLY

Abonnement annuel :

| | |
|---|---------|
| Tarif plein | 16,00 € |
| Enfants de - de 12 ans | 5,50 € |
| Tarif réduit (+ 12 ans et -26 ans, bénéficiaires RSA-AAH, + de 65ans, demandeur d'emploi) | 7,70 € |
| Collectivités (hors classes primaires de Rumilly) | 24,00 € |

PUBLIC NON RESIDENT A RUMILLY

Abonnement annuel :

| | |
|---|---------|
| Tarif plein | 24,00 € |
| Enfants de - de 12 ans | 8,50 € |
| Tarif réduit (+ 12 ans et -26 ans, bénéficiaires RSA-AAH,+ de 65 ans, demandeur d'emploi) | 12,00 € |
| Collectivités | 24,00 € |

ABONNEMENT COURTE DUREE

*Pour répondre à des situations
spécifiques : touristes stagiaires,
convalescents...*

Ou comme "carte d'appel"

| | |
|---------|---------|
| Carte | 10,00 € |
| Caution | 50,00 € |

AUTRES TARIFICATIONS

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Pénalités de retard | 2,50 € |
| Carte perdue | 5,00 € |
| Forfait remplacement document usagé | 5,00 € |
| | 10,00 € |
| | 15,00 € |
| | 20,00 € |
| | 30,00 € |
| Forfait remplacement DVD | 30,00 € |
| Prix d'achat plafonné | 40,00 € |
| déduction de 1% par prêt effectué | 50,00 € |
| Remplacement pochette CD, coffret DVD | 2,50 € |
| | 1,00 € |
| | 2,00 € |
| | 3,00 € |
| Vente livres déclassés | 5,00 € |
| | 10,00 € |
| | 15,00 € |
| Forfait frais administratifs | 12,00 € |
| Impressions | 0,20 € |
| Frais prêt interbibliothèque | Facturation aux frais réels |
| Sacs | 2,00 € |
| Frais liseuse perdue, endommagée... | 100,00 € |

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-16

Nature : 7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

La Direction des Affaires Culturelles comprend quatre services (service Programmation culturelle – service Lecture publique – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre – service musée) qui recouvrent cinq grilles tarifaires : une par service ainsi que la location de la salle du Quai des Arts.

Tous ces services fonctionnent sur un principe de saisonnalité rythmé par la rentrée scolaire. Le vote des tarifs applicables à la nouvelle saison 2016 – 2017 doit être anticipé en mars afin de prévoir les nouveaux supports de communication.

Du fait que :

- l'inflation est quasiment nulle,
- l'augmentation annuelle de 2 % de tous les tarifs appliquée jusque-là est peu sensible du fait de la règle de l'arrondi,
- un travail de fond sur l'ensemble des tarifs de la Commune est attendu en 2016 pour effet à compter de 2017,

Il est proposé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs de l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre pour la saison 2016 – 2017 hormis en ce qui concerne les tarifs « Initiation artistique pluridisciplinaire » afin de tenir compte des aspects suivants :

L'initiation artistique pluridisciplinaire de l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre permet à un élève de CE1 ou CE2 de suivre trois disciplines : théâtre, danse et musique sur une année à raison de trois ateliers par semaine. Cette année sert d'orientation à des enfants qui souhaitent se donner du temps avant un engagement dans une discipline.

Dès la création de la grille tarifaire, ce tarif a été sous-évalué en regard du service rendu. De plus, à la rentrée 2016, une réforme de l'enseignement de la danse au sein de l'école, conformément à la convention établie dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques entre la Commune de Rumilly et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (au titre de la compétence culturelle obligatoire pour les Conseils départementaux de mise en œuvre des enseignements artistiques), va permettre à ces élèves de suivre non pas une initiation mais un véritable cours de danse. Le volume horaire d'enseignement de ces élèves augmentera donc de 45 min hebdomadaires.

Pour ces deux raisons, il est proposé d'augmenter ces tarifs comme suit :

| | <u>2015-2016</u> | <u>2016-2017</u> |
|--|------------------|------------------|
| <u>RUMILLY & COMMUNES CONVENTIONNEES</u> | | |
| <u>JEUNES DE MOINS DE 26 ANS (Coût annuel)</u> | | |
| Pour les enfants en CE1 CE2 | | |
| <i>Initiation artistique pluridisciplinaire ou parcours découverte</i> | 236,00 € | 250,00 € |
| <u>NON RUMILLIENS</u> | | |
| <u>JEUNES DE MOINS DE 26 ANS (Coût annuel)</u> | | |
| Pour les enfants en CE1 CE2 | | |
| <i>Initiation artistique pluridisciplinaire ou parcours découverte</i> | 322,00 € | 350,00 € |

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

Conformément à cette proposition, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

VOTE les tarifs de l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre tels qu'ils figurent ci-dessous :

RUMILLY ET COMMUNES CONVENTIONNEES (PRENANT EN CHARGE LA DIFFERENCE AVEC LE TARIF NON RUMILLIEN

| | | <i>Tarifs 2016 - 2017</i> |
|--|--|---------------------------|
| <u>JEUNES DE MOINS DE 26 ANS (Coût annuel)</u> | | |
| Eveil musical GS maternelle et CP | <i>45' de cours hebdomadaire</i> | 103,00 € |
| Pour les enfants en CE1 ou CE2 | | |
| <i>Initiation artistique pluridisciplinaire ou parcours découverte</i> | <i>Chœur enfant, danse (éveil corporel), théâtre</i> | 250,00 € |
| Danse : une discipline au choix | <i>Classique, Modern Jazz ou Renaissance</i> | 154,00 € |
| Théâtre : groupes 8-10 ans, 11-13 ans, + de 14 ans | | 154,00 € |
| Cursus musique, parcours personnalisé | | 367,00 € |
| Cursus musique en pédagogie de groupe | | 236,00 € |
| Double cursus et instrument supplémentaire | <i>à ajouter au cursus principal de 367 €</i> | 258,00 € |
| Préparation de l'option musique du Baccalauréat (<i>8 séances sur l'année</i>) | | 51,00 € |

| | | |
|--|--|----------|
| Une activité au choix : (prix par activité) | <i>Culture musicale, formation musicale, Chœur enfant, Chœur ados, Orchestre, Batucada, autres ensembles</i> | 103,00 € |
| ADULTES DE 26 ANS ET PLUS (Cout annuel) | | |
| Danse : une discipline au choix | <i>Classique, Modern Jazz ou Renaissance</i> | 187,00 € |
| Cursus musique, parcours personnalisé | | 645,00 € |
| Double cursus et instrument supplémentaire | <i>à ajouter au cursus principal de 642 €</i> | 375,00 € |
| Cursus musique en pédagogie de groupe | | 236,00 € |
| Une activité au choix : (prix par activité) | <i>Culture musicale, formation musicale, Orchestre, Batucada, autres ensembles</i> | 103,00 € |
| LOCATIONS D'INSTRUMENTS | | |
| 1 ^o année | | 31,00 € |
| 2 ^o année | | 61,00 € |
| 3 ^o année | | 92,00 € |
| STAGES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS | | |
| 1 à 2 heures | | 7,00 € |
| 1/2 journée (3 à 4 heures) | | 14,00 € |
| Journée | | 20,00 € |
| STAGES ADULTES DE 26 ANS ET PLUS | | |
| 1 à 2 heures | | 11,00 € |
| 1/2 journée (3 à 4 heures) | | 19,00 € |
| Journée | | 26,00 € |
| CONCERTS ET SPECTACLES | | |
| Tarif plein : adultes | | 5,00 € |
| Tarif réduit : - de 26 ans, étudiants, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi) | | 3,00 € |
| Elèves de l'EMMDT | | Gratuité |

NON RUMILLIENS

| | | |
|--|--|----------|
| JEUNES DE MOINS DE 26 ANS (Coût annuel) | | |
| Eveil musical GS maternelle et CP | <i>45' de cours hebdomadaire</i> | 141,00 € |
| Pour les enfants en CE1 ou CE2 | | |
| <i>Initiation artistique pluridisciplinaire ou parcours découverte</i> | <i>Chœur enfant, danse (éveil corporel), théâtre</i> | 350,00 € |
| Danse : une discipline au choix | <i>Classique, Modern Jazz ou Renaissance</i> | 210,00 € |
| Théâtre : groupes 8-10 ans, 11-13 ans, + de 14 ans | | 210,00 € |
| Cursus musique, parcours personnalisé | | 525,00 € |
| Double cursus et instrument supplémentaire | <i>à ajouter au cursus principal de 525€</i> | 375,00 € |

| | | |
|--|--|----------|
| Cursus musique en pédagogie de groupe | | 322,00 € |
| Préparation de l'option musique du Baccalauréat (8 séances sur l'année) | | 69,00 € |
| Une activité au choix : (prix par activité) | <i>Culture musicale, formation musicale, Chœur enfant, Chœur ados, Orchestre, Batucada, autres ensembles</i> | 141,00 € |
| ADULTES DE 26 ANS ET PLUS (Cout annuel) | | |
| Danse : une discipline au choix | <i>Classique, Modern Jazz ou Renaissance</i> | 255,00 € |
| Cursus musique, parcours personnalisé | | 817,00 € |
| Double cursus et instrument supplémentaire | <i>à ajouter au cursus principal de 813 €</i> | 572,00 € |
| Cursus musique en pédagogie de groupe | | 322,00 € |
| Une activité au choix : (prix par activité) | <i>Culture musicale, formation musicale, Orchestre, Batucada, autres ensembles</i> | 141,00 € |
| LOCATIONS D'INSTRUMENTS | | |
| 1 ^o année | | 31,00 € |
| 2 ^o année | | 61,00 € |
| 3 ^o année | | 92,00 € |
| STAGES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS | | |
| 1 à 2 heures | | 10,00 € |
| 1/2 journée (3 à 4 heures) | | 17,00 € |
| Journée | | 27,00 € |
| STAGES ADULTES DE 26 ANS ET PLUS | | |
| 1 à 2 heures | | 14,00 € |
| 1/2 journée (3 à 4 heures) | | 27,00 € |
| Journée | | 35,00 € |
| CONCERTS ET SPECTACLES | | |
| Tarif plein : adultes | | 5,00 € |
| Tarif réduit : - de 26 ans, étudiants, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeur d'emploi) | | 3,00 € |
| Elèves de l'EMMDT | | Gratuité |

*Les tarifs sont fixés annuellement pour l'année scolaire. L'engagement est annuel. En cas de démission, aucun remboursement ne sera prévu sauf cas de force majeure ou déménagement.

**Réduction familles : Dans le cadre de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille, un abattement est appliqué sur l'ensemble de la cotisation familiale : 5 % pour 2 inscriptions, 10 % pour 3 inscriptions, 15 % pour 4 inscriptions et plus.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-17

Nature : 7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Objet : Tarification des services publics 2016 – Direction des Affaires Culturelles – Service Notre histoire, musée de Rumilly

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

La Direction des Affaires Culturelles comprend quatre services (service Programmation culturelle – service Lecture publique – Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre – service musée) qui recouvrent cinq grilles tarifaires : une par service ainsi que la location de la salle du Quai des Arts.

Tous ces services fonctionnent sur un principe de saisonnalité rythmé par la rentrée scolaire. Le vote des tarifs applicables à la nouvelle saison 2016 – 2017 doit être anticipé en mars afin de prévoir les nouveaux supports de communication.

Du fait que :

- l'inflation est quasiment nulle,
- l'augmentation annuelle de 2 % de tous les tarifs appliquée jusque-là est peu sensible du fait de la règle de l'arrondi,
- un travail de fond sur l'ensemble des tarifs de la Commune est attendu en 2016 pour effet à compter de 2017,

Il est proposé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs du service « Notre histoire, musée de Rumilly » pour la saison 2016 – 2017.

La commission « Finances / Développement interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 24 mars 2016.

Conformément à cette proposition, **LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

VOTE les tarifs du service « Notre histoire, Musée de Rumilly » tels qu'ils figurent ci-dessous :

| | | Tarifs 2016/2017 |
|--|---|-----------------------------|
| <i>PARTICULIERS - ADULTES ET FAMILLES</i> | | |
| Tarif plein | <i>Entrée</i> | 2,50 € |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)</i> | 4,00 € |
| | <i>Animation</i> | 4,00 € |
| Tarif réduit 1 (sur présentation d'un justificatif) : moins de 26 ans, bénéficiaires RSA-AAH-ASPA, demandeurs d'emploi, groupe à partir de 20 personnes | <i>Entrée</i> | 1,50 € |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)</i> | 3,00 € |
| | <i>Animation</i> | 3,00 € |
| Tarif réduit 2 (sur présentation d'un justificatif) : moins de 18 ans, enseignant, étudiant | <i>Entrée</i> | Gratuité |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)</i> | 2,00 € |
| | <i>Atelier enfant</i> | 3,00 € |
| | <i>Animation</i> | 3,00 € |
| Gratuité : Invité, professionnels des musées (carte ICOM, GPPS, GIN) | <i>Entrée</i> | Gratuité |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)</i> | |
| | <i>Atelier enfant</i> | |
| | <i>Détenteur Pass empreinte (entrée libre + V Guidée)</i> | |
| | <i>Animation</i> | |
| Accueil petit déjeuner | | 3,50 € |

GROUPES ENFANTS (créneaux spécifiques sur réservation)

| | | |
|---|---|-----------------|
| Tarif scolaire écoles élémentaires et centres de loisirs de Rumilly | <i>Entrée</i> | gratuité |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)/enfant</i> | 1,50 € |
| | <i>Atelier enfant / enfant</i> | 1,50 € |
| Tarif scolaire écoles élémentaires et centres de loisirs hors Rumilly, tarifs scolaires collèges et lycées | <i>Entrée</i> | gratuité |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)/enfant</i> | 2,50 € |
| | <i>Atelier enfant / enfant</i> | 2,50 € |
| Tarif anniversaire (jusqu'à 12 enfants) | <i>Entrée</i> | |
| | <i>Visite guidée (entrée comprise)</i> | 50,00 € |
| | <i>Atelier enfant</i> | |

TARIFS BOUTIQUE

| | |
|---|----------------|
| Carte postale | 0,80 € |
| Journal d'exposition | 3,00 € |
| Enveloppe à l'effigie du musée | 0,80 € |
| Petit souvenir | 1,20 € |
| Carte postale autre | 3,00 € |
| publication cg74 | 12,00 € |
| livre H. Tracol | 26,00 € |
| DVD Résistance cinématèque | 30,00 € |
| Livre Kronos | 22,00 € |
| Livre Château des Allinges /L. D'Agostino | 15,00 € |

CAUTION

| | |
|--|----------------|
| Caution pour les réservations de groupes (à partir de 10 personnes/encaissée si la réservation n'est pas annulée une semaine à l'avance) | 25,00 € |
|--|----------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-18

Nature : 7. Finances locales – 7.10.1. Subventions et secours

Objet : Subventions aux associations dites de loisirs et diverses relevant du secteur de l'économie au titre de l'exercice 2016

Rapporteur : M. Raymond FAVRE, Adjoint au Maire

Dans le cadre de la préparation budgétaire, une enveloppe de 432 000,00 euros a été attribuée pour les subventions en faveur des associations dites de loisirs et diverses et celles relevant du secteur de l'économie. Compte-tenu des impératifs budgétaires, cette enveloppe est en baisse de 5 % par rapport à celle votée au budget primitif 2015.

Les commissions « Sport » et « Vie associative » se sont réunies conjointement le 17 février 2016 pour examiner les 88 demandes de subventions transmises en Mairie par des associations dites de loisirs et diverses et la demande d'une association liée à l'économie.

Comme les années précédentes, les commissions ont proposé que, sauf quelques exceptions très particulières, les associations devaient pour être éligibles :

- avoir rempli un dossier de demande de subvention,
- ne présenter aucune activité politique, sectaire ou à finalité religieuse,
- exister depuis au moins un an,
- avoir au moins 20 % de ses adhérents qui habitent Rumilly,
- présenter un intérêt général et local.

En fonction de la baisse de l'enveloppe budgétaire disponible, les commissions ont proposé le principe général, pour chacune des associations ayant reçu une subvention en 2015 et ayant

renouvelé sa demande en 2016, d'attribuer une subvention en 2016 sur la base de celle votée en 2015, diminuée de 5 %.

Après examen de chaque demande de subvention, les commissions ont ainsi proposé l'attribution de 67 subventions de fonctionnement et 4 subventions de projets, telles que récapitulées dans le document joint en annexe, pour un montant total de 427 855,00 euros. Elles ont également proposé le rejet de 17 demandes émanant d'associations ne présentant pas d'intérêt local. Enfin, une demande a été mise en suspens, en attente de renseignements complémentaires de la part de l'association.

À l'issue de cette répartition, un crédit de 4 145,00 euros resterait disponible sur l'enveloppe réservée aux associations dites de loisirs et diverses, qui permettrait à la Commune d'examiner et de subventionner de nouveaux projets associatifs qui seraient présentés en cours d'exercice 2016, après avis de la commission « Vie associative ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 26 voix pour, 3 abstentions (M. MORISOT, Mme ALMEIDA, M. CLEVY), 2 contre (M. BRUNET, Mme AFFAGARD), vote, comme suit, les subventions au bénéfice des différentes associations dites de loisirs et diverses et celles relevant du secteur de l'économie au titre de l'exercice 2016, à l'exception du FCSR Rugby, par 25 voix pour, 3 abstentions (M. MORISOT, Mme ALMEIDA, M. CLEVY), 2 contre (M. BRUNET, Mme AFFAGARD), M. DEPLANTE ne prend pas part au vote :

Associations sportives

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Aïkikai de Rumilly | 800 € | 800 € | 760 € |
| Albanais Seyssel judo Pays de Savoie | 14 000 € | 14 000 € | 13 300 € |
| Amicale des sous-officiers de réserve | 400 € | 400 € | 380 € |
| Annecy karaté - section de Rumilly | 1 500 € | 1 500 € | 1 425 € |
| Association sportive bouliste rumillienne | 900 € | 2 900 € | 855 € |
| Association sportive foot-salle de Rumilly | 1 500 € | 1 500 € | 1 425 € |
| Auto modèle club de Rumilly | 300 € | 300 € | 285 € |
| Avant-garde albanaise | 3 500 € | 5 000 € | 3 325 € |
| Boxing club rumillien | 2 600 € | 3 000 € | 2 470 € |
| Cercle d'escrime de l'Albanais | 1 000 € | 3 000 € | 950 € |
| Chevaliers tireurs rumilliens | 3 000 € | 3 000 € | 2 850 € |
| Club alpin de paintball sportif de Rumilly | 500 € | 600 € | 475 € |
| Club montagnard rumillien | 1 000 € | 1 500 € | 950 € |
| Club sportif athlétique de Rumilly | 800 € | 1 000 € | 760 € |
| Cyclo club rumillien | 300 € | 400 € | 285 € |
| Danse twirl academia | 1 000 € | 3 000 € | 950 € |
| Football club sportif Rumilly Albanais | 84 500 € | 85 000 € | 80 275 € |
| Football club sportif Rumilly rugby | 138 900 € | 150 000 € | 131 955 € |
| Handball club de Rumilly | 18 000 € | 18 000 € | 17 100 € |

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|------------------|
| Joyeuse pétanque rumillienne | 600 € | 600 € | 570 € |
| Moto club rumillien | 1 200 € | 1 600 € | 1 140 € |
| Nautic club rumillien | 3 900 € | 4 900 € | 3 705 € |
| Rumilly actions martiales | 1 200 € | 1 200 € | 1 140 € |
| Rumilly basket club | 21 500 € | 23 000 € | 20 425 € |
| Rumilly Haute-Savoie athlétisme | 3 900 € | 3 900 € | 3 705 € |
| Tennis club rumillien | 2 800 € | 2 800 € | 2 660 € |
| Tennis de table club de Rumilly | 1 300 € | 1 500 € | 1 235 € |
| Trampoline sports acrobatiques Rumilly | 4 500 € | 8 000 € | 4 275 € |
| Vélo club rumillien | 7 000 € | 7 000 € | 6 650 € |
| Total sports | 322 400 € | 349 400 € | 306 280 € |

Associations sportives scolaires

| Associations sportives scolaires | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|---|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Association culturelle et sportive du groupe scolaire Démoz de la Salle | aucune demande | 2 000 € | 570 € |
| Association sportive du Collège Le Clergeon | 600 € | 650 € | 570 € |
| Association sportive du Lycée de l'Albanais | 600 € | 1 000 € | 570 € |
| Association sportive du Lycée professionnel Porte des Alpes | 400 € | 400 € | 380 € |
| Total sport scolaire | 1 600 € | 4 050 € | 2 090 € |

Associations scolaires et parascolaires

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|-------------------|
| Association des délégués des écoles de Rumilly | 170 € | 220 € | 160 € |
| Association des parents d'élèves indépendants de Rumilly | 170 € | 170 € | 160 € |
| Délégués départementaux de l'éducation nationale - délégation du canton de Rumilly | 170 € | 170 € | 160 € |
| Sou des écoles laïques de Rumilly | 870 € | 1 300 € | 826,50 € |
| Total scolaire | 1 380 € | 1 860 € | 1 306,50 € |

Associations liées à la jeunesse

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Scouts et guides de France - groupe Notre Dame de l'Aumône | 800 € | 1 000 € | 760 € |
| Total jeunesse | 800 € | 1 000 € | 760 € |

Associations culturelles

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|--------------------|
| Carré d'art | 460 € | 460 € | 437 € |
| Les Amis du vieux Rumilly | 450 € | supérieure à 450€ | 427,50 € |
| Les Gars de la rampe | 1 250 € | 1 250 € | 1 187,50 € |
| Les Maillochitos | 300 € | 700 € | 285 € |
| Les Patoisants de l'Albanais | 400 € | 400 € | 380 € |
| Les Scrableurs de l'Albanais | 150 € | 150 € | 142,50 € |
| Lire et faire lire 74 | 300 € | 300 € | 285 € |
| Orchestre d'harmonie de Rumilly (incluant le poste de Directeur) | 10 500 € | 10 500 € | 10 340 € |
| Réveil rumillien | 3 400 € | 3 400 € | 3 230 € |
| Total culture | 17 210 € | 17 610 € | 16 714,50 € |

Associations sociales

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|---|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Haute-Savoie | 200 € | 400 € | 190 € |
| Association des paralysés de France | 300 € | 400 € | 285 € |
| Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie | 300 € | 1 000 € | 285 € |
| Comité départemental handisport Haute-Savoie | 300 € | 300 € | 285 € |
| Comité des œuvres sociales des collectivités territoriales du canton de Rumilly | 2 360 € | 1 480 € | 1 480 € |
| Consommation logement et cadre de vie | 300 € | 400 € | 285 € |
| France ADOT 74 | 275 € | 300 € | 261 € |
| France Alzheimer 74 | 400 € | 1 300 € | 380 € |
| Mouvement Vie libre | 500 € | 1 000 € | 475 € |
| Pour le logement savoyard - Agence départementale d'information sur le logement | 440 € | 440 € | 418 € |
| Secours catholique Haute-Savoie | 400 € | 800 € | 380 € |
| Total social | 5 775 € | 7 820 € | 4 724 € |

Associations liées à l'animation

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|--|--------------------------|----------------------------|--------------------|
| Comité de foire et de promotion des produits agricoles de l'Albanais | 10 000 € | 10 000 € | 9 500 € |
| Comité des fêtes de Rumilly | 72 550 € | 72 550 € | 68 922,50 € |
| Comité des fêtes de Rumilly – animations de ville en décembre 2016 | 10 622 € | 10 000 € | 10 000 € |
| Total animation | 93 172 € | 92 550 € | 88 422,50 € |

Jumelage Rumilly – Michelstadt

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Comité de jumelage de Rumilly | aucune demande | 750 € | 750 € |
| Total jumelage | | 750 € | 750 € |

Associations d'anciens combattants

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|----------------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Le Souvenir français | 200 € | 200 € | 190 € |
| Maison du combattant | 250 € | 250 € | 237,50 € |
| Total anciens combattants | 450 € | 450 € | 427,50 € |

Association liée à l'environnement

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|---|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| Groupement de défense contre la grêle de l'Albanais | 610 € | 810 € | 580 € |
| Total environnement | 610 € | 810 € | 580 € |

Association liée à l'économie

| Noms | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|-----------------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------|
| ARTCOM 7 | 1 500 € | 1 500 € | 1 425 € |
| Total commerce et économie | 1 500 € | 1 500 € | 1 425 € |

Subventions de projets

| Projet | Subvention 2015 accordée | Demande de subvention 2016 | Subvention 2016 |
|---|--------------------------|----------------------------|------------------|
| Avant-garde albanaise – championnat régional mars 2016 | aucune demande | 2 000 € | 1 500 € |
| Danse twirl academia – Coupe d'Europe des clubs juillet 2016 | aucune demande | 1 500 € | sursis à statuer |
| Judo Rumilly – stage jeunes juillet 2016 | aucune demande | 30 451 € | 1 000 € |
| Les Alligators Seynod triathlon – organisation du triathlon de Rumilly le 24 mai 2016 | 1 000 € | 1 000 € | 950 € |
| Sou des écoles laïques de Rumilly : projet ski | 500 € | 500 € | 475 € |
| Total des subventions de projets | 1 500 € | 35 451 € | 3 925 € |

| | |
|--|------------------|
| Total des subventions proposées en 2016 | 427 405 € |
|--|------------------|

Montant auquel s'ajoutent les participations de la Commune pour les personnes se rendant à Michelstadt dans le cadre du jumelage Rumilly – Michelstadt :

Voyage scolaire à Michelstadt, ville jumelée avec Rumilly

Application de la délibération du 30 mars 2010, portant la participation de la commune à 25 € par personne domiciliée à Rumilly, se rendant à Michelstadt dans le cadre d'un séjour organisé par les établissements scolaires et les associations, en lien avec le jumelage.

| Noms | Effectif 2016 éligible à la subvention | Demande 2016 | Subvention 2016 |
|-----------------------------------|--|--------------|-----------------|
| Groupe scolaire Démoz de la Salle | 18 | 450 € | 450 € |
| Total jumelage | 18 | 450 € | 450 € |

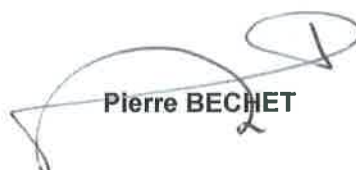
| | |
|--|------------------|
| Total général des subventions proposées en 2016 | 427 855 € |
|--|------------------|

| | |
|---|----------------|
| Crédit disponible à la suite de ces répartitions | 4 145 € |
|---|----------------|

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-19

Nature : 7. Finances locales – 7.10.1. Subventions et secours

Objet : Subvention de fonctionnement à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien au titre de l'exercice 2016

Rapporteur : Mme Viviane BONET, Adjointe au Maire

Par délibération en date du 22 décembre 2009, le conseil municipal a approuvé la municipalisation de l'Espace Emploi Formation et la convention tripartite à intervenir avec Pôle Emploi et la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA), portant sur les obligations des partenaires dans le cadre du fonctionnement de la structure, reconduite par avenant n° 1 en date du 06 novembre 2010 puis par avenant n° 2 en date du 29 décembre 2011.

Une nouvelle convention, approuvée par délibération en date du 24 octobre 2012, a été signée le 27 novembre 2012, reconduite par avenant n° 1 en date du 23 décembre 2013 puis par avenant n° 2 en date du 30 janvier 2015.

Cette convention a été reconduite, par délibération en date du 10 décembre 2015, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2016.

L'article 5.2. de ladite convention porte sur la subvention de la Commune à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien. Ses termes sont rappelés ci-dessous :

« La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien sollicite chaque année la Commune de Rumilly pour l'attribution d'une subvention nette selon le mode de calcul suivant :

- Une subvention de fonctionnement équivalente à un montant unitaire par jeune habitant Rumilly accompagné et par an. A la date de la signature de la convention, ce montant est de 70,00 euros, le nombre moyen de jeunes accompagnés habitant Rumilly est de 300.

A laquelle s'ajoute :

- Une subvention correspondant à la délocalisation à Rumilly de l'action de la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (déplacements, renforts de personnels, moyens matériels spécifiques, etc).
Au vu du bilan financier 2015 présenté par la MLJBA, le coût de cette délocalisation 2015 s'est élevé à 10 111,00 euros et est estimé à 8 780,00 euros au titre du budget prévisionnel 2016.

De laquelle est déduite :

- La participation financière de la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien au financement des postes partagés fonctionnellement. ».
Au vu du bilan financier 2015 présenté par la MLJBA, le coût des postes partagés s'est élevé à 7 842,00 euros et est estimé à 6 500,00 euros au titre du budget prévisionnel 2016.

Dans ces conditions, la subvention 2016 de la Commune de Rumilly à la Mission Locale Jeunes du bassin Annécien s'élève à 23 280,00 euros (21 000,00 + 8 780,00 – 6 500,00). Pour mémoire la subvention 2015 s'est élevée à 23 269,00 euros.

Elle est versée au plus tard le 30 avril.

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien d'un montant de 23 280,00 euros au titre de l'année 2016.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-20

Nature : 8.6. Emploi, formation professionnelle

**Objet : Visio entretien au sein de l'Espace Emploi Formation de Rumilly
Convention à intervenir entre Pôle emploi et la Commune de Rumilly**

Rapporteur : Mme Viviane BONET, Adjointe au Maire

Dans le cadre du partenariat entre la Commune de Rumilly et Pôle emploi, un dispositif de visio-entretien a été mis en place en 2013 à l'Espace Emploi Formation de Rumilly, avec le concours des moyens déployés également sur l'Espace Emploi Formation de Faverges.

Ce dispositif permet la tenue d'entretiens entre les demandeurs d'emploi du canton de Rumilly, notamment les plus en difficulté, et les conseillers de Pôle emploi de Seynod.

Une convention, approuvée par délibération du conseil municipal du 24 octobre 2012, est intervenue entre Pôle emploi et la Commune de Rumilly, définissant les modalités de mise en œuvre du visio-entretien. Cette convention prenait effet au 1^{er} janvier 2013, renouvelable par voie d'avenant sur une durée maximum de trois ans.

Il convient de reconduire cette convention dont les principaux termes portent sur :

- les missions du visio entretien,
- le financement du matériel,
- les engagements de la Commune,
- les engagements de Pôle emploi.

Sa durée est d'une année, à effet du 1^{er} janvier 2016.

Elle pourra être renouvelée par voie d'avenant sur une durée maximum de trois ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

**APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre Pôle emploi (Direction Régionale)
et la Commune de Rumilly.**

AUTORISE M. LE MAIRE à la signer.

~~Ainsi délibéré,~~

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-21

Nature : 8.6. Emploi, formation professionnelle

**Objet : Visio entretien au sein de l'Espace Emploi Formation de Rumilly
Convention à intervenir entre la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et la Commune de Rumilly**

Dans le cadre du partenariat entre Pôle emploi de Seynod et la Commune de Rumilly, un dispositif de visio-entretien a été mis en place en 2013 à l'Espace Emploi Formation de Rumilly.

La mise en place de ce dispositif s'est appuyée sur l'expérience et les moyens déjà déployés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Faverges et, dans ce cadre, une convention entre ladite Communauté de Communes, dont la nouvelle appellation est Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, a été approuvée par le conseil municipal, par délibération du 24 octobre 2012. Cette convention prenait effet au 1^{er} janvier 2013 pour une durée maximum de trois ans, renouvelable tous les ans par voie d'avenant.

Il convient de reconduire cette convention, dont les principaux termes portent sur :

- les engagements techniques (matériels et prestations informatiques) des deux partenaires,
- les conditions financières et plus particulièrement la contribution financière annuelle de la Commune de Rumilly, d'un montant de 348,00 euros TTC, qui comprend la surveillance et la maintenance du serveur informatique.

Sa durée est d'une année, à effet du 1^{er} janvier 2016.

Elle pourra être renouvelée par voie d'avenant sur une durée maximum de trois ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

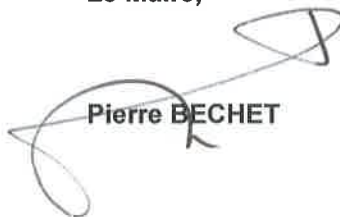
APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Communauté des Sources du Lac d'Annecy et la Commune de Rumilly.

AUTORISE M. LE MAIRE à la signer.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-22

Nature : 7. Finances locales – 7.10.1. Subventions et secours

Objet : Subvention à l'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly au titre de l'exercice 2016

Rapporteur : M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Conseiller Municipal délégué

L'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly (OSCAR) sollicite une subvention d'un montant global de 321 910,00 euros se décomposant comme suit :

| | |
|--|-------------------------|
| - Oscar Global | 40 710,00 euros |
| <i>La subvention 2015 était de 52 600,00 euros.</i> | |
| - Secteur Jeunes et point Cyb | 281 200,00 euros |
| <i>La subvention 2015 était de 281 200,00 euros.</i> | |
| Total | 321 910,00 euros |
| <i>La subvention 2015 était de 333 800,00 euros.</i> | |

Cette subvention est minorée de 5 % (16 690,00 euros) et majorée de 4 800,00 euros correspondant à une hausse des obligations légales : hausse de la valeur du point pour la convention collective de l'animation (2 100,00 euros) et mise en place d'une mutuelle complémentaire (2 700,00 euros).

Cette subvention est complétée par une

- **Subvention visant l'atténuation du coût journalier pour les familles de la prise en charge des enfants au centre de loisirs d'été d'OSCAR.....20 000,00 euros**

Concernant les 20 000,00 euros sollicités pour 2016, il s'agit d'une estimation. En effet, le calcul de cette subvention est déterminé suivant le nombre de journées d'enfants de Rumilly pris en charge au centre de loisirs multiplié par 6,10 euros.

Dans le prolongement des arbitrages budgétaires réalisés, il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 321 910,00 euros à l'OSCAR pour son fonctionnement.

Concernant la subvention visant l'atténuation du coût journalier pour les familles de la prise en charge des enfants au centre de loisirs d'été d'OSCAR, il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 6,10 euros / enfant domicilié à Rumilly / jour. Cette subvention sera versée dès connaissance du nombre d'enfants ayant fréquenté le centre de loisirs d'été d'OSCAR et sur présentation d'un justificatif.

La commission « Jeunesse » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 9 février 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 28 voix pour, 3 absentions (M. MORISOT, Mme ALMEIDA, M. CLEVY)

ACCEPTE le versement d'une subvention d'un montant de 321 910,00 euros au bénéfice de l'Office Socio Culturel de l'Albanais et de Rumilly au titre de l'exercice 2016.

ACCEPTE le versement d'une subvention visant l'atténuation du coût journalier pour les familles de la prise en charge des enfants au centre de loisirs d'été d'OSCAR. Cette subvention, d'un montant de 6,10 euros / enfant domicilié à Rumilly / jour, sera versée sur présentation d'un justificatif, dès connaissance du nombre d'enfants ayant fréquenté le centre de loisirs d'OSCAR.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-23

Nature : 7. Finances locales – 7.10.1. Subventions et secours

Objet : Subventions à différents organismes et associations au titre de l'exercice 2016

Rapporteur : M. Jean-Pierre VIOLETTE, Adjoint au Maire

La commission « Prévention / Citoyenneté / Conseil Local de Sécurité », réunie le 11 février 2016, a pris position sur les subventions en matière de prévention à proposer au vote du conseil municipal.

Ces différentes propositions sont énumérées dans le tableau ci-dessous :

| Association ou organisme | Montant de la subvention | | Convention |
|--|--------------------------|------------------------|--|
| | 2015 | Proposition 2016 | |
| VIA 74 Aide aux victimes | 6 250,00 euros | 6 000,00 euros | Oui (en cours de modification) |
| Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissement | 10 500,00 euros | 10 250,00 euros | Oui |
| Conseil Départemental (co-financement postes d'éducateurs de l'association Passage) | 32 000,00 euros | 20 000,00 euros | Non (à ce jour, pour l'année 2016) |

| | | | |
|--|-----------------|------------------------|----------|
| Association de Protection Civile | 3 500,00 euros | 3 250,00 euros | En cours |
| Association Espace Femmes Geneviève D | 2 000,00 euros | 1 400,00 euros | Oui |
| TOTAL | 54 550,00 euros | 40 900,00 euros | |

Pour mémoire, le conseil municipal, lors de sa dernière séance, a alloué aux établissements scolaires publics du premier degré des subventions dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sureté. Ces subventions représentent un montant global de 980,00 euros.

Le montant total des subventions liées aux associations et organismes de prévention et de sécurité s'élève donc à 41 880,00 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 28 voix pour, 3 abstentions (M. MORISOT, Mme ALMEIDA, M. CLEVY)

ACCEPTE le versement des différentes subventions figurant dans le tableau ci-dessus au bénéfice des différents organismes et associations sus-visés au titre de l'exercice 2016.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLINET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-24

Nature : 4. Fonction publique – 4.4. Autres catégories de personnels

Objet : Convention de mise à disposition des services « Espaces verts » et « Propreté et manifestations » de la Commune de Rumilly à la Commune de Marcellaz-Albanais à intervenir entre la Commune de Marcellaz-Albanais et la Commune de Rumilly

Rapporteur : Mme Viviane BONET, Adjointe au Maire

La Commune de Marcellaz-Albanais a sollicité la Commune de Rumilly pour une mutualisation de ses services techniques en vue de réaliser différents travaux d'entretien de l'espace public.

L'intervention des services techniques de la Ville de Rumilly correspond, d'une manière prévisionnelle, à l'équivalent d'un mi-temps soit 800 heures sur l'année. Les services techniques municipaux, amenés à intervenir pour le compte de la Commune de Marcellaz-Albanais, sont le service « Espaces verts », d'une part et le service « Propreté et manifestations », d'autre part.

Dans un souci d'économies et de bonne gestion des deniers publics, il est opportun de procéder à une mutualisation des services techniques de la Ville de Rumilly au profit de la Commune de Marcellaz-Albanais.

Pour ce faire, la passation d'une convention de mise à disposition des services « Espaces verts » et « Propreté et manifestations » est nécessaire entre les deux Communes.

Les principaux termes de la convention sont les suivants :

- Coût unitaire : le coût unitaire, retenu pour l'année 2016, est de 28,23 euros pour une heure d'utilisation effective du service.
- Remboursement des frais : il s'effectue sur la base d'un état trimestriel indiquant le nombre d'heures d'intervention, détaillé intervention par intervention, et les coûts correspondants.
- Durée de la convention : elle entrera en vigueur le 11 avril 2016 pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2016. A l'expiration de ce délai, elle pourra se poursuivre par tacite reconduction pour une durée d'un an renouvelable deux fois, soit jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard.

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition des services « Espaces Verts » et « Propreté et manifestations » de la Commune de Rumilly à la Commune de Marcellaz-Albanais à intervenir entre la Commune de Marcellaz-Albanais et la Commune de Rumilly.

AUTORISE M. LE MAIRE à la signer.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-25

Nature : 3. Domaine et patrimoine - 3.1. Acquisitions

Objet : Acquisition de parcelles sises rue de la Curdy

Rapporteur : M. Serge DEPLANTE, Adjoint au Maire

Depuis plusieurs décennies, la Commune s'occupe de la gestion du petit parking rue de la Curdy situé au droit de la route de Baufort.

A l'occasion de la demande du riverain d'acquérir un délaissé de l'espace public pour rattachement à sa propriété, il a été établi que l'assiette foncière du parking et de l'espace vert appartenait encore au Département de la Haute-Savoie.

Au vu de la configuration de ce délaissé de la route départementale et compte tenu de la gestion par la Commune, le Département a accédé à notre demande d'acquisition du parking. Celui-ci représente une surface de 395 m² à prendre en partie sur les parcelles actuellement cadastrées section AN n° 62, 63, 64 et 65 et en partie sur le domaine public départemental.

Un prix de 5,00 euros le mètre carré a été validé par le service des Domaines à la demande du Conseil Départemental.

Les frais de Notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

La commission « Urbanisme / Déplacements / Transports » a débattu de ce dossier lors de sa séance en date du 22 février 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir le parking de la Curdy cadastré section AN n° 62p, 63p, 64p, 65p et DPp moyennant le prix de 1 975,00 euros.

DECIDE de maintenir lesdites parcelles dans le domaine public.

AUTORISE M. LE MAIRE à signer tout acte y afférent.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET





Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil seize, le 31 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BECHET, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2016

Présents : M. BECHET – Mme DARBON – M. Serge DEPLANTE – Mme BONET – Mrs FAVRE – VIOLETTE – BERNARD-GRANGER – Mmes HECTOR – CHAUVETET – M. ROUPIOZ – Mme BONANSEA – Mrs PARROUFFE – MOLLIER – Mmes CARQUILLAT – BOUVIER – M. MONTEIRO-BRAZ – Mmes TARTARAT – ROSSI – TROMPIER - Daniel DEPLANTE – Mme GOLLIET-MERCIER - Mrs TURK-SAVIGNY – LUCAS – Mme SEZEN – M. MORISOT – Mme ALMEIDA – Mrs CLEVY – BRUNET – Mme AFFAGARD.

Absents excusés : Mme CHARLES qui a donné pouvoir à Mme BOUVIER – M. CHARVIER qui a donné pouvoir à M. TURK-SAVIGNY.

Absents : Mme RUTELLA – M. JARRIGE.

Mme Selma SEZEN a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2016-03-26

Nature : 1. Commande publique – 1.1. Marchés publics

Objet : Marché public de location et de maintenance de photocopieurs

Approbation d'une convention de constitution d'un groupement de commandes à intervenir entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Rumilly

Désignation des représentants de la Commune de Rumilly au sein de la commission ad hoc du groupement de commandes

Rapporteur : Mme Danièle DARBON, Adjointe au Maire

Afin de rationaliser et de réduire le coût de fonctionnement de location et de maintenance du parc de photocopieurs, la Commune de Rumilly et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de mettre en place un groupement de commande en vue de la passation d'un marché public concernant 15 photocopieurs environ.

La désignation du titulaire du marché public se fera dans le cadre du Code des marchés publics.

Le marché de location et de maintenance des photocopieurs sera lancé dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour une durée de cinq ans.

La commission « Finances / Développement Interne » a débattu de ce dossier lors de sa réunion en date du 24 mars 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE la signature de la convention de constitution d'un groupement de commandes, désignant la Commune de Rumilly coordonnateur du groupement de commandes et précisant l'étendue de son rôle.

DESIGNE comme suit les membres qui seront représentés dans la commission ad hoc du groupement de commandes sachant que M. Pierre BECHET, Maire, est le Coordonnateur du groupement de commandes et que seuls les membres ayant voix délibérative au sein de la commission d'appel d'offres de la Commune peuvent être désignés :

Titulaire :

M. Serge DEPLANTE.

Suppléant :

Mme Danièle DARBON.

AUTORISE M. LE MAIRE à lancer la consultation pour le marché concernant la location et la maintenance de photocopieurs nécessitant une coordination entre la Commune de Rumilly et le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Rumilly pour une durée de cinq ans.

Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Pierre BECHET

